
États financiers de l' Association canadienne d'histoire ferroviaire

31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des produits et des charges	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 19
Annexes	20 - 21

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'
Association canadienne d'histoire ferroviaire

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des produits et des charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'Association tire une partie de ses produits du public sous forme de cotisations, de dons et d'autres revenus pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de l'Association et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de cotisations, de dons et d'autres revenus, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2019 et le 31 mars 2018, de l'actif à court terme au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, et des actifs nets au 31 mars 2019, au 31 mars 2018 et au 1er avril 2017. Nous avons également exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point - États financiers modifiés

Nous attirons l'attention sur la note 17 des états financiers, qui explique que les états financiers sur lesquels nous avons initialement fait rapport le 31 juillet 2019 ont été modifiés et décrit le point à l'origine de la modification des états financiers. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 31 juillet 2019, mais le 11 mars 2020 pour ce qui concerne la note 17 des états financiers.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Association canadienne d'histoire ferroviaire**État des produits et des charges**

Exercice terminé le 31 mars 2019

		2019	2018
	Annexes	\$	\$
Produits	A	2 316 911	2 039 024
Charges	B	2 245 615	1 973 741
Excédent des produits sur les charges avant amortissement		71 296	65 283
Amortissement			
Immobilisations corporelles	B	(291 755)	(312 976)
Actifs incorporels	B	(5 949)	(8 499)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	A	229 524	242 219
		(68 180)	(79 256)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		3 116	(13 973)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Association canadienne d'histoire ferroviaire**État de l'évolution des actifs nets**

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Investis en immobili- sations et en actifs incorporels	Reçus à titre de dotation	Non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1er avril 2017	1 731 020	95 537	169 670	1 996 227
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges ¹	(79 256)	-	65 283	(13 973)
Acquisition d'immobilisations corporelles	210 000	-	(210 000)	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(210 000)	-	210 000	-
Remboursement de la dette	296 127	-	(296 127)	-
Encaissement de subventions à recevoir	(296 651)	-	296 651	-
Solde au 31 mars 2018	1 651 240	95 537	235 477	1 982 254
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges ¹	(68 180)	-	71 296	3 116
Acquisition d'immobilisations corporelles	72 401	-	(72 401)	-
Produit à la cession d'immobilisations corporelles	(22 397)	-	22 397	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(50 004)	-	50 004	-
Remboursement de la dette	249 982	-	(249 982)	-
Encaissement de subventions à recevoir	(250 522)	-	250 522	-
Transfert	-	(95 537)	70 537	(25 000)
Solde au 31 mars 2019	1 582 520	-	377 850	1 960 370

¹ Le montant présenté dans la colonne « Investis en immobilisations et en actifs incorporels » représente l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Association canadienne d'histoire ferroviaire

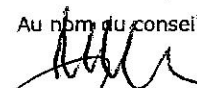
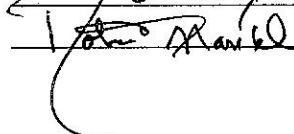
État de la situation financière

au 31 mars 2019

	2019	2018
Notes	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	579 474	367 393
Débiteurs	47 668	25 301
Subventions à recevoir		
Ministère de la Culture et des Communications		
Phase I	223 040	1 291 368
Réaménagement de la gare Hays	17 948	17 399
Dimanches gratuits	71 886	-
Ville de Saint-Constant	11 738	11 738
Ministère du Patrimoine canadien	-	210 000
Autres	4 200	12 787
Taxes à recevoir	11 670	55 766
Stocks	75 812	73 772
Charges payées d'avance	29 449	39 488
	1 072 885	2 105 012
Subventions à recevoir		
Ministère de la Culture et des Communications		
Phase I	852 876	-
Réaménagement de la gare Hays	55 546	91 165
Immobilisations corporelles	6 109 590	6 351 341
Collection et matériel d'exposition	1	1
Actifs incorporels	13 881	19 830
	8 104 779	8 567 349
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	128 164	123 512
Sommes à remettre à l'État	15 336	15 876
Apports reportés	294 478	309 234
Produits reportés	16 070	16 610
Tranche à court terme de la dette	258 659	1 325 898
	712 707	1 791 130
Dette		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	908 422	91 165
	4 523 280	4 702 800
	6 144 409	6 585 095
Engagements et éventualités		
		12
Actifs nets		
Investis en immobilisations et en actifs incorporels	1 582 520	1 651 240
Reçus à titre de dotation	-	95 537
Non affectés	377 850	235 477
	1 960 370	1 982 254
	8 104 779	8 567 349

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 administrateur
 administrateur

Association canadienne d'histoire ferroviaire

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Notes	2019 \$	2018 \$
Activités de fonctionnement			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		3 116	(13 973)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles		291 755	312 976
Amortissement des actifs incorporels		5 949	8 499
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		(229 524)	(242 219)
		71 296	65 283
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	10	(22 358)	(47 967)
		48 938	17 316
Activités d'investissement			
Encaissement de subventions à recevoir du ministère de la Culture et des Communications		250 522	296 651
Acquisition d'immobilisations corporelles		(72 401)	(210 000)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		22 397	-
		200 518	86 651
Activités de financement			
Remboursement de la dette		(249 982)	(296 127)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	8 and 10	237 607	-
Transfert	9	(25 000)	-
		(37 375)	(296 127)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse		212 081	(192 160)
Encaisse au début		367 393	559 553
Encaisse à la fin		579 474	367 393

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 10.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

L'Association canadienne d'histoire ferroviaire (l'« Association ») a été constituée le 22 août 1941 en organisme sans but lucratif, n'ayant pas de capital-actions, en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a été prorogée le 18 juin 2014 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'Association est exemptée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(f) de la *Loi sur les impôts* (Canada) et de l'article 985.23 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Québec). Les activités principales de l'Association sont de détenir, de protéger et de préserver une collection d'objets ferroviaires aux fins d'expositions, d'éducation et de recherche ainsi que de produire et de distribuer une revue d'information à ses membres.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Association devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des produits et des charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'Association comptabilise à l'état des produits et des charges une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des produits et des charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les revenus d'admission, de vente et de location sont comptabilisés lorsque le service a été rendu.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile selon les méthodes, sur la durée et aux taux suivants :

Clôture et améliorations du terrain	Linéaire	20 ans
Bâtiments	Dégressif	5 %
Améliorations des bâtiments	Dégressif	5 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Machinerie, matériel et équipement	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	20 %
Enseignes	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

L'œuvre d'art est inscrite au coût d'acquisition et n'est pas amortie.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et amortis en fonction de leur durée de vie selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Stocks

Les stocks de produits finis pour la revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Collection et matériel d'exposition

La collection et le matériel d'exposition sont imputés aux charges de l'exercice au moment de l'acquisition et sont comptabilisés à un montant nominal de 1 \$.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les apports affectés au remboursement d'une dette contractée pour financer les charges d'un ou de plusieurs exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice ou des exercices au cours desquels les charges correspondantes sont constatées.

2. Méthodes comptables (suite)

Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales sont ventilés selon les clés de répartition suivantes, au prorata du temps estimatif que les employés allouent à l'activité :

- Administration et frais de bureau;
- Animation, éducation et expérimentation ferroviaire;
- Archives, collection et documentation;
- Développement philanthropique et activités de financement;
- Communications et publicité;
- Entretien des immeubles et du site;
- Expositions;
- Location de salles, de la boutique et du Café Le Tramway.

Les montants imputés aux diverses activités sont présentés à la note 11 des états financiers.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Stocks

Le coût des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'établit à 104 657 \$ (103 526 \$ en 2018), lequel est inclus à l'annexe B au poste « Location de salles, de la boutique et du Café Le Tramway ».

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Notes complémentaires

31 mars 2019

4. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2019 Valeur comptable nette \$	2018 Valeur comptable nette \$
Phases I et II				
Clôture et améliorations du terrain	161 641	93 436	68 205	68 205
Bâtiments	10 409 050	5 720 373	4 688 677	4 930 438
Mobilier et équipement	208 291	200 589	7 702	9 628
Machinerie, matériel et équipement	41 232	38 448	2 784	3 480
Matériel informatique	18 555	18 448	107	153
	10 838 769	6 071 294	4 767 475	5 011 904
Autres				
Terrain	506 594	-	506 594	506 594
Clôture et améliorations du terrain	262 848	224 640	38 208	41 848
Bâtiments	1 070 513	920 236	150 277	158 186
Améliorations des bâtiments	615 652	124 767	490 885	453 033
Mobilier et équipement	159 654	138 052	21 602	27 002
Machinerie, matériel et équipement	480 159	445 233	34 926	43 534
Matériel roulant	79 650	61 918	17 732	22 165
Enseignes	13 808	12 733	1 075	1 442
Matériel informatique	67 722	56 482	11 240	16 057
Œuvre d'art	69 576	-	69 576	69 576
	3 326 176	1 984 061	1 342 115	1 339 437
	14 164 945	8 055 355	6 109 590	6 351 341

5. Actifs incorporels

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2019 Valeur comptable nette \$	2018 Valeur comptable nette \$
Logiciel	67 348	53 467	13 881	19 830

Association canadienne d'histoire ferroviaire**Notes complémentaires**

31 mars 2019

6. Apports reportés

	2019	2018
	\$	\$
Ministère de la Culture et des Communications – subvention pour le renouvellement de l'exposition permanente	114 961	247 838
Don dédié à la réparation de la locomotive à vapeur John Molson	90 000	-
Don pour un projet futur	45 460	45 460
Don de la Caisse Desjardins dédié au renouvellement de l'exposition permanente	10 000	-
Don dédié au financement d'une exposition permanente	10 000	5 000
Don de la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire dédié au renouvellement de l'exposition permanente	7 282	-
Dons de la Municipalité régionale du comté de Roussillon pour l'exposition permanente	7 000	5 660
Don de Bibliothèque et Archives nationales du Québec dédié au soutien au traitement des archives	5 000	-
Don dédié du CN pour l'exposition sur la sécurité ferroviaire	2 285	2 285
Don dédié à la salle de trains miniatures	1 957	1 957
Don de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour les charges de fonctionnement 2019-2020	533	-
Don dédié de la Heller-Smith Family Foundation pour le projet de restauration esthétique CN 7300	-	1 034
	294 478	309 234

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	309 234	263 755
Montants reçus au cours de l'exercice	119 915	294 058
Tranche constatée à titre de produits	(134 671)	(248 579)
Solde à la fin	294 478	309 234

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Notes complémentaires

31 mars 2019

7. Dette

	2019	2018
	\$	\$
Prêt d'une durée de 20 ans d'un montant de 3 415 000 \$, portant intérêt au taux de 3,94 % (3,62 % en 2018), remboursable par versements semestriels de 131 628 \$ (130 527 \$ en 2018), capital et intérêts, à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour la Phase I, jusqu'au 22 juillet 2023, renouvelé au cours de l'exercice. Le prêt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang sur des terrains et des bâtiments d'une valeur comptable nette de 5 100 066 \$ et par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances et des actifs, à l'exception des archives et du matériel d'exposition	1 075 916	1 291 368
Prêt d'une durée de 5 ans d'un montant de 175 520 \$, portant intérêt au taux de 3,13 %, remboursable en 10 versements semestriels de 19 098 \$, capital et intérêts, à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour le réaménagement de la gare Hays. Le prêt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang d'un montant de 175 520 \$*	91 165	125 695
	1 167 081	1 417 063
Tranche à court terme	258 659	1 325 898
	908 422	91 165

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2020	258 659
2021	268 657
2022	259 945
2023	250 736
2024	129 084

* Au 31 mars 2019, le solde correspondant de la subvention à recevoir s'élève à 73 494 \$ (108 564 \$ au 31 mars 2018) puisque le montant prévu à recevoir le 29 avril 2019 de 17 671 \$ (le montant prévu à recevoir le 29 avril 2018 de 17 131 \$) a été reçu avant la fin de l'exercice.

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent la tranche non amortie des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont ajoutés aux produits de la même façon que les immobilisations corporelles acquises sont amorties.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	4 702 800	4 735 019
Ajouts	50 004	210 000
Amortissement	(229 524)	(242 219)
Solde à la fin	4 523 280	4 702 800

Le solde à la fin comprend :

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Valeur comptable nette	2018 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Phase I				
Développement économique Canada	3 000 000	1 679 613	1 320 387	1 389 881
Ministère de la Culture et des Communications	3 415 000	1 911 967	1 503 033	1 582 140
CLD de Roussillon	26 100	14 612	11 488	12 093
Ville de Saint-Constant	93 436	-	93 436	93 436
	6 534 536	3 606 192	2 928 344	3 077 550
Virement aux immobilisations corporelles	93 436	-	93 436	93 436
	6 441 100	3 606 192	2 834 908	2 984 114
Phase II				
Développement économique Canada	1 200 000	649 608	550 392	579 360
Ministère de la Culture et des Communications	1 200 000	649 608	550 392	579 360
	2 400 000	1 299 216	1 100 784	1 158 720
Virement aux immobilisations corporelles	70 444	-	70 444	70 444
	2 329 556	1 299 216	1 030 340	1 088 276
Exposition permanente Volet B				
North American Railway Foundation	130 633	48 296	82 337	86 670
Ministère de la Culture et des Communications	486 360	174 481	311 879	328 295
	616 993	222 777	394 216	414 965

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (suite)

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2019 Valeur comptable nette \$	2018 Valeur comptable nette \$
Projet de logiciel de gestion des collections Ministère du Patrimoine canadien	30 060	27 236	2 824	4 035
Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	12 000	11 160	840	1 200
Municipalité régionale du comté de Roussillon	2 100	1 952	148	210
	44 160	40 348	3 812	5 445
Renouvellement de l'exposition permanente Ministère du Patrimoine canadien	187 603	-	187 603	210 000
Ministère de la Culture et des Communications	72 401	-	72 401	-
	260 004	-	260 004	210 000
	9 691 813	5 168 533	4 523 280	4 702 800

9. Actifs nets reçus à titre de dotation

Les produits résultant des actifs nets reçus à titre de dotation et d'autres fins sont en majeure partie destinés à des fins spécifiques en vertu d'affectations d'origine externe.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019, une tranche des actifs nets reçus à titre de dotation d'un montant de 25 000 \$ a été transférée à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire qui en assurera l'utilisation en fonction de ses fins spécifiques. Une autre tranche de 70 537 \$ a été transférée aux actifs nets non affectés à la suite d'une décision du conseil d'administration. Il a été déterminé que les fins spécifiques grevant ces dotations se sont éteintes.

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Notes complémentaires

31 mars 2019

10. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2019	2018
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement</i>		
Débiteurs	(22 367)	(4 794)
Subventions à recevoir	(40 902)	413
Taxes à recevoir	44 096	(43 298)
Stocks	(2 040)	3 500
Charges payées d'avance	10 039	(11 259)
Créditeurs et charges à payer	4 652	(10 178)
Sommes à remettre à l'État	(540)	(10 038)
Somme à payer à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	-	(354)
Apports reportés	(14 756)	45 479
Cotisations perçues d'avance	-	(22 371)
Produits reportés	(540)	4 933
	(22 358)	(47 967)

Les variations des subventions à recevoir ne tiennent pas compte de la variation de la tranche à court terme de la subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications correspondante à la dette, car elle est présentée distinctement à l'état des flux de trésorerie.

Opération sans effet sur l'encaisse

Au 31 mars 2018, un montant de 187 603 \$ d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles était inclus dans les subventions à recevoir; il a été encaissé au 31 mars 2019.

11. Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales sont ventilés comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Administration et frais de bureau	139 415	144 081
Animation, éducation et expérimentation ferroviaire	317 835	274 245
Archives, collection et documentation	137 912	128 180
Développement philanthropique et activités de financement	13 987	14 246
Communications et publicité	55 043	53 546
Entretien des immeubles et du site	32 669	45 001
Expositions	63 386	61 175
Location de salles, de la boutique et du Café Le Tramway	80 253	76 368
	840 500	796 842

12. Engagements et éventualités

a) Engagements

L'Association s'est engagée en vertu de contrats de services et de location d'équipements venant à échéance jusqu'en 2023. Ces engagements totalisent 62 894 \$ et se répartissent comme suit :

	\$
2020	33 231
2021	26 687
2022	2 726
2023	250

b) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, l'Association peut être exposée à diverses actions et réclamations. L'Association ne peut déterminer le dénouement de l'ensemble des actions et réclamations, mais la direction estime que les règlements à venir de ces actions et réclamations, le cas échéant, n'influenceraient pas de façon notable ni la situation financière ni les résultats de l'Association puisqu'elle détient des assurances couvrant ces actions et réclamations.

13. Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire

La Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, est une fondation publique qui a pour but d'encourager la conservation, la présentation, l'interprétation et la publication d'informations concernant l'héritage ferroviaire canadien ainsi que la sollicitation de dons, de legs et d'autres contributions au bénéfice de l'Association et qui a également pour but de gérer ces fonds. L'Association contrôle la Fondation puisque la majorité des administrateurs de la Fondation sont également administrateurs de l'Association.

Les états financiers de la Fondation se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
	(audité)	(non audité)
État de la situation financière		
Actif	911 891	465 592
Passif	227 789	15 814
Actifs nets *	684 102	449 778

* Les actifs nets au 31 mars 2019 incluent une dotation reçue au cours de l'exercice de 225 000 \$.

	2019	2018
	\$	\$
	(audité)	(non audité)
État des produits et des charges		
Produits	50 847	29 482
Charges	41 523	34 100
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	9 324	(4 618)

Les méthodes comptables adoptées par la Fondation sont identiques à celles de l'Association.

13. Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (suite)

Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué un don à l'Association de 37 731 \$ (29 372 \$ en 2018) comptabilisé dans les produits de dons de l'Association pour un montant de 30 449 \$ (29 372 \$ en 2018) et dans les apports reportés pour un montant de 7 282 \$ (valeur nulle en 2018). L'Association a également effectué un don à la Fondation de 180 451 \$ (valeur nulle en 2018). Au cours de l'exercice, l'Association a aussi encaissé un don de 200 000 \$ (200 000 \$ en 2018) destiné à la Fondation conformément à l'entente avec le donateur. Ces fonds ont été transférés à la Fondation afin d'être détenus en perpétuité dans un fonds de dotation spécifique permettant de déposer une demande au programme Mécénat Placements Culture, du ministère de la Culture et des Communications du Québec, en vue d'obtenir une subvention d'appariement. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

14. Autres informations

Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles, de fournitures, de services, de collection et de matériel d'exposition

La direction a déterminé que des bénévoles ont contribué pour un total d'environ 26 943 heures de travail à l'Association durant l'exercice (23 342 heures en 2018). Ces heures n'ont pas été comptabilisées dans les registres comptables. La direction estime que le coût de ces travaux, en sous-traitance, varierait de 20 \$ à 50 \$ par heure.

Au cours de l'exercice, la direction a déterminé avoir reçu des apports à titre de collection et de matériel d'exposition d'une valeur approximative de 331 071 \$ (175 816 \$ en 2018) qui n'ont pas été comptabilisés.

Taxes municipales

La Ville de Delson et la Ville de Saint-Constant appuient les activités de l'Association en lui accordant une exemption de taxes municipales.

15. Instruments financiers

Risque de change

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés en dollars américains :

	2019	2018
	\$	\$
Encaisse	3 628	12 008

Risque de crédit

L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances.

15. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

La dette porte intérêt à des taux fixes. Les intérêts sont remboursables à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Association surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2019, les principaux passifs financiers de l'Association étaient les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette.

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

17. États financiers modifiés

Les états financiers ont été modifiés afin d'inclure de l'information supplémentaire relative à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire à la note 13.

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2019

Produits – Annexe A

	2019	2018
	\$	\$
Admissions	600 263	624 989
Ventes de la boutique et du Café Le Tramway	194 165	192 126
Location de salles et du site	86 488	57 234
Cotisations	39 180	60 509
Dons	243 632	195 167
Vente d'objets aliénés	180 451	-
Autres revenus	132 405	97 618
Subventions		
Emploi et Développement social Canada	40 093	35 017
Ministère du Patrimoine canadien	31 838	62 652
Ministère de la Culture et des Communications	516 466	552 599
Ministère de la Culture et des Communications – Dimanches gratuits	118 646	-
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Emploi-Québec	32 358	40 085
Ville de Saint-Constant	52 415	52 293
Bibliothèques et Archives nationales du Québec	30 803	30 150
Ville de Delson	15 200	15 200
Caisse Desjardins des Berges de Roussillon	-	10 000
Transports Canada	-	11 129
YMCA of Greater Toronto	2 508	2 256
	2 316 911	2 039 024
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		
Développement économique Canada	98 462	103 646
Ministère de la Culture et des Communications	124 491	131 042
CLD de Roussillon	605	636
North American Railway Foundation	4 333	4 562
Ministère du Patrimoine canadien	1 211	1 729
Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	360	514
Municipalité régionale du comté de Roussillon	62	90
	229 524	242 219
	2 546 435	2 281 243

Association canadienne d'histoire ferroviaire

Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2019

Charges – Annexe B

	2019	2018
	\$	\$
Administration et frais de bureau	285 795	278 865
Animation, éducation et expérimentation ferroviaire	483 732	424 026
Archives, collection et documentation	183 320	179 069
Assurances	91 568	86 122
Conservation et restauration	61 573	52 055
Développement philanthropique et activités de financement	14 034	14 246
Communications et publicité	141 610	129 711
Entretien des immeubles et du site	401 244	407 551
Expositions	108 202	91 267
Honoraires	20 116	29 685
Intérêts de la dette	49 082	55 614
Location de salles, de la boutique et du Café Le Tramway	189 901	185 140
Publications	34 987	40 390
Don à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	180 451	-
	2 245 615	1 973 741
Amortissement des immobilisations corporelles	291 755	312 976
Amortissement des actifs incorporels	5 949	8 499
	2 543 319	2 295 216